



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école Saint-Pie-X, tenue le 1^{er} novembre 2023 à l'école Saint-Pie-X.

Présences :

Directeur :	Bergeron, Mathieu	Parent :	Laplante, Marie-Hélène
Secrétaire/ soutien :	Labonté, Chantal	Parent :	Savaria, Julie
Enseignante :	Jalbert, Joannie	Parent :	Zuniga, Fanny
Enseignante :	Lehoux, Annie		
Professionnelle :	Gauthier, Annie		
Service de garde :	Lavergne, Cynthia		

Absences :

Parent :	Carrier, Sara-Eve
Parent :	Lemieux de Lagrave, Samantha

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Ouverture de la séance à 19 h et constatation du quorum par le directeur Mathieu Bergeron.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 1^{er} novembre 2023

IL EST PROPOSÉ PAR CYNTHIA LAVERGNE

QUE l'ordre du jour de la séance régulière du 1^{er} novembre soit adopté tel que présenté.

CÉ-23-24/01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 juin 2023

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE GAUTHIER

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 21 juin 2023 soit adopté tel que présenté.

CÉ-23-24/02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au procès-verbal du 21 juin 2023

Aucun suivi

5. Élection aux différents postes

Le directeur, Monsieur Bergeron, explique brièvement aux membres, les rôles et fonctions des différents postes et procède par la suite aux élections :

La présidence : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FANNY ZUNIGA de nommer MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE comme présidente du conseil d'établissement. Madame Laplante accepte et est élue au poste de présidente du conseil d'établissement.

La vice-présidence : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER de nommer MADAME FANNY ZUNIGA comme vice-présidente du conseil d'établissement. Madame Zuniga accepte et est élue au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

La secrétaire : IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CYNTHIA LAVERGNE de nommer MADAME CHANTAL LABONTÉ comme secrétaire du conseil d'établissement. Madame Labonté accepte et est élue au poste de secrétaire du conseil d'établissement.

Le représentant de la communauté : Aucun représentant de la communauté n'a été nommé par les membres du conseil d'établissement.

Pour cette première rencontre, M. Bergeron se chargera de l'animation.

6. Dénonciation d'intérêts

Des explications sont données concernant le formulaire de dénonciation de conflit(s) d'intérêts. La direction informe que le formulaire sera à remplir par les membres seulement si des circonstances le demandent.

7. Questions du public

Aucune question

8. Information de la direction

a) Règles de régie interne / Calendrier des rencontres / Budget CÉ

Monsieur Bergeron résume les différentes règles de régie interne. Proposition des dates auxquelles auront lieu les rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Il est convenu avec les membres que les rencontres débuteront à 18 h 45.

Il informe les membres que le budget du conseil d'établissement pour cette année est au montant de 500 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-HÉLÈNE LAPLANTE

QUE les règles de régie interne, le calendrier des rencontres ainsi que le budget du conseil d'établissement soient adoptés tels que présentés.

b) Formation obligatoire – membres du conseil d'établissement

Le directeur informe les membres que depuis trois ans, la formation est obligatoire pour toutes les personnes siégeant sur le conseil d'établissement. Dans le fichier que vous retrouvez sur le Drive du conseil d'établissement, un document qui contient des liens vers les différentes capsules y est accessible.

c) Rapport annuel 22-23

Monsieur Bergeron présente le rapport annuel qui les informe des réalisations faites à l'école. De plus, il mentionne que plusieurs moyens ont été mis en place pour la réussite des élèves en lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE LEHOUX

Que le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

CÉ-23-24/04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

d) Plan de lutte 23-24 pour contrer l'intimidation et la violence

Monsieur Bergeron cède la parole à madame Annie Gauthier, psychoéducatrice et intervenante pivot | Volet violence et intimidation à l'école qui fait un résumé du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. Elle mentionne que cette année, les actes de violence à caractère sexuel ont été ajoutés sur le plan.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE SAVARIA

QUE le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence soit approuvé comme présenté.

CÉ-23-24/05

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

e) Projet éducatif

Monsieur Bergeron présente le projet éducatif qui sera en place à partir du mois de janvier 2024. Il parle notamment de la mission, de la vision, des valeurs et des comportements observables.

f) Mise en œuvre des services complémentaires pour 23-24 (art. 88)

Monsieur Bergeron fait la présentation des services complémentaires et indique les fonctions de chacun. Il fait également un survol des mesures 23-24 qui s'ajoutent aux différents services offerts aux élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE JALBERT

QUE la mise en œuvre des services complémentaires 23-24 soit approuvée telle que présentée.

CÉ-23-24/06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

g) Dépôt des activités et sorties (art. 87)

Monsieur Bergeron présente la compilation des activités éducatives prévues pour l'année scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE LEHOUX

QUE le conseil d'établissement approuve la programmation des activités et sorties éducatives 2023-2024.

CÉ-23-24/07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

h) Utilisation des locaux

Le directeur informe les membres du document relatif aux diverses ententes concernant l'utilisation des locaux de l'école par la Ville de Trois-Rivières.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER

QUE l'entente concernant l'utilisation des locaux soit approuvée telle que présentée.

CÉ-23-24/08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

i) Projet SASEC – Paniers de Noël

Monsieur Bergeron demande que l'école poursuive le projet des paniers de Noël de l'organisme COMSEP et que la collecte se fasse de façon collective.

IL EST PROPOSÉ PAR CYNTHIA LAVERGNE

QUE le projet proposé soit approuvé tel que présenté.

CÉ-23-24/09

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

j) Confinement barricadé

Monsieur Bergeron explique aux membres le déroulement de l'exercice du confinement barricadé et mentionne que cette année, les policiers seront présents. Une lettre sera envoyée aux parents pour les informer.

9. Information du représentant au comité de parents

Madame Zuniga nous informe que des élections pour le comité EHDA ont eu lieu et qu'elle siègera sur le comité avec Monsieur Bergeron.

10. Information de la responsable du service de garde

Mme Lavergne détaille le nombre d'élèves qui fréquentent le service de garde :

- ❖ Sporadique : 190 enfants dont 132 ayant des besoins particuliers
- ❖ Réguliers : 104 élèves dont 51 enfants avec des besoins particuliers

Elle mentionne qu'il y a une baisse de la clientèle TSA à l'école Saint-Pie-X et une hausse à Marie-Leneuf.

L'école fait équipe avec 2 compagnies de parascolaire :

- ✓ Champion pour la vie : Tous les lundis avec le groupe d'âge des plus jeunes;
- ✓ Dimension sportive : Tous les mercredis avec les groupes d'âge des jeunes et moyens;
Lors des pédagogiques pour tous les groupes d'âge.

Mme Lavergne demande d'approuver une sortie qui permettra aux enfants fréquentant le service de garde de se rendre à « Foire des frimousses » le 17 novembre, c'est un méga parc de jeux gonflables. Une activité qui coûtera 12 \$ par enfant.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FANNY ZUNIGA

QUE la sortie du service de garde du 17 novembre 2023 soit approuvée.

CÉ-23-24/10

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Information du personnel et des parents

Mesdames Annie Lehoux et Joannie Jalbert nous énumèrent les activités qui ont été réalisées ou qui le seront prochainement :

- ✓ Course de Cross-country;
- ✓ Sortie à vélo;
- ✓ Sortie aux pommes;
- ✓ Début du tricoton avec Mme Annie Gauthier
- ✓ Fête d'Halloween (Récolte de bonbons dans les classes, rallye photos et chasse au trésor);
- ➡ Spelling Bee (concours d'orthographe pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année à l'école des Pionniers)
- ➡ Remise de certificat.

Madame Laplante, comme parent, demande si l'école peut prendre en considération de réduire le temps d'écran et d'éviter de récompenser avec du temps d'écran (iPad – films). Choisir plutôt des jeux où les enfants bougent et interagissent.

12. Correspondance

Aucune

13. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 6 décembre 2023 à 18 h 45.

14. Levée de l'assemblée

À 20 h 49, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE GAUTHIER

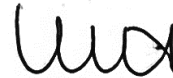
QUE l'assemblée soit levée.

CÉ-23-24/11

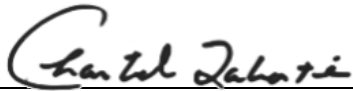
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Mathieu Bergeron, directeur



Marie-Hélène Laplante, présidente



Chantal Labonté, secrétaire